



PRÉFET DE LA RÉGION RÉUNION

*Liberté
Égalité
Fraternité*

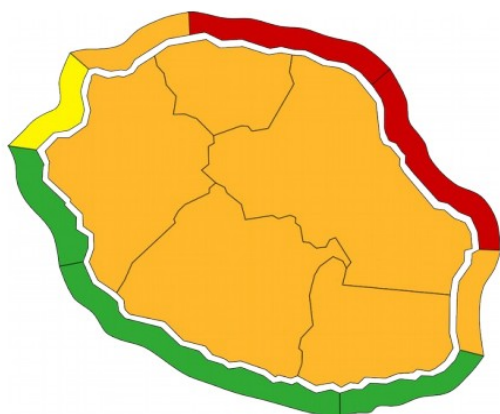
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Denis, le 20 février 2023

**Alerte orange cyclonique Freddy : le préfet invite à la responsabilité
« Pas de confinement mais pas de risque inutile. »**

Le cyclone tropical intense Freddy passera ce soir à environ 180 km des côtes de La Réunion, **avec un épisode de forts vents et d'une forte houle entre 18h00 et 07h00.**

Au regard des dernières prévisions météorologiques, en coordination avec les services de l'État mobilisés, **le préfet de La Réunion a décidé du maintien de l'alerte orange** du dispositif spécifique Organisation de la réponse de sécurité civile (ORSEC) Cyclones.



Face à la **forte houle**, avec des vagues comprises entre 5 et 6 mètres en moyenne, jusqu'à 12 mètres pour les plus hautes, **le préfet interdit l'accès aux zones littorales du Nord et Nord-Est à compter de 17h00 sur les communes suivantes :**

La Possession, Le Port, Saint-Denis, Sainte-Marie, Sainte-Suzanne, Saint-André, Bras-Panon, Saint-Benoît, Sainte-Rose, Saint-Philippe.

Le spectacle peut sembler attractif, mais il peut être mortel. Ne vous approchez pas de la côte !

Le préfet de La Réunion appelle l'ensemble de la population à la responsabilité, en suivant les recommandations qui permettent de se protéger et **en limitant ses déplacements** durant l'épisode (ne se déplacer que si nécessaire), notamment pendant le pic, entre 22h00 et 4h00 du matin.

1 - Les vents forts :

Les rafales atteindront les 100 km/h sur les zones littorales et jusqu'à 130 km/h sur les hauts habités :

- Restez vigilant face à l'envol et aux chutes possibles d'objets divers, tels que branches, tôles, panneaux ;
- Prenez garde aux chutes d'arbres ;
- N'intervenez pas sur les toits et ne touchez pas aux fils électriques tombés au sol.

Protégez votre habitation :

- Consolidez et protégez les ouvertures, et notamment les fenêtres (volets, planches...) et au besoin, collez de grandes bandes d'adhésif en croix sur les vitres.
- Préparez la pièce la plus sûre de l'habitation pour vous accueillir durant le passage du phénomène.
- Faites connaître le choix de votre abri à votre entourage et s'y tenir.
- Mettez les animaux à l'abri.
- Rentrez tous les objets susceptibles d'être emportés par les eaux et par le vent, qui pourraient les transformer en objets meurtriers.
- Mettez à l'abri et hors d'eau les documents administratifs.
- Garez votre véhicule dans un endroit protégé.

Si votre habitat n'est pas sécurisant ou risque de subir de forts dégâts, ou si vous ne disposez plus de votre habitat et n'avez pas de solution alternative, contactez votre mairie pour connaître les possibilités d'hébergements.

Les malades sensibles (insuffisants rénaux ou respiratoires) sont invités à se rapprocher des organismes de santé ou associations qui les suivent habituellement.

2 – Les pluies :

Les pluies devraient rester faibles sur cet épisode cyclonique, mais il est important que rappeler **qu'il ne faut pas franchir, à pied ou en voiture, les ravines ou les rivières en crue ou qui peuvent l'être soudainement, ainsi que les radiers submergés.**

Tenez-vous informés de l'évolution du phénomène en restant à l'écoute des bulletins de Météo-France, des médias, des communiqués de la préfecture...

L'évolution du niveau d'alerte sera actualisée régulièrement et, en fonction des conditions de sécurité, pourra impliquer un maintien ou une levée des conseils et consignes.